



Ordre du jour – inscription d'une question supplémentaire

**Motion présentée par le Président de l'Association des Maires du Cher
relative au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur**

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi trois décembre deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REMPLAÇANTS

ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Monsieur Nicolas RIBET
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHER-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Florence COMBES À partir du point n° 13 Pouvoir à Malika LACH-HAB
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 35
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick BIGOT

Date de la convocation : 26 novembre 2020
Date de l'affichage : 26 novembre 2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du jeudi 3 décembre 2020

Ordre du jour – inscription d’une question supplémentaire

**Motion présentée par le Président de l’Association des Maires du Cher
relative au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur**

Avant l’examen des dossiers inscrits à l’ordre du jour, Monsieur Daniel BÔNE, Président, propose d’ajouter un point supplémentaire à l’ordre du jour concernant une motion présentée par Monsieur le Président de l’Association des Maires du Cher relative au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

accepte l’inscription à l’ordre du jour de ce dossier supplémentaire, qui sera examiné à la fin de la séance.

Le Président

Daniel BÔNE